

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 25 (1953)

Heft: 5: Numéro spécial édité à l'Occasion de l'assemblée générale de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, Genève, 6-7 juin 1953

Artikel: Le "Coin de Terre"

Autor: Jacquet, André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASSOCIATION GENEVOISE DU «COIN DE TERRE»

Groupe «La Forêt» H. Lesemann, architecte

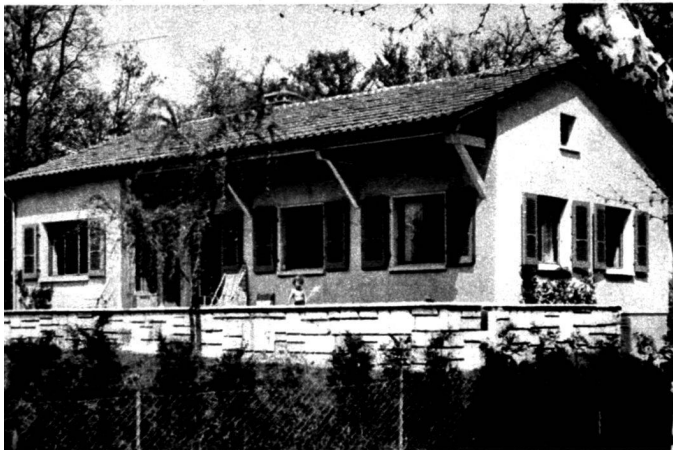
GENFER VEREIN
«COIN DE TERRE»

Gruppe «La Forêt»

Architekt: H. Lesemann



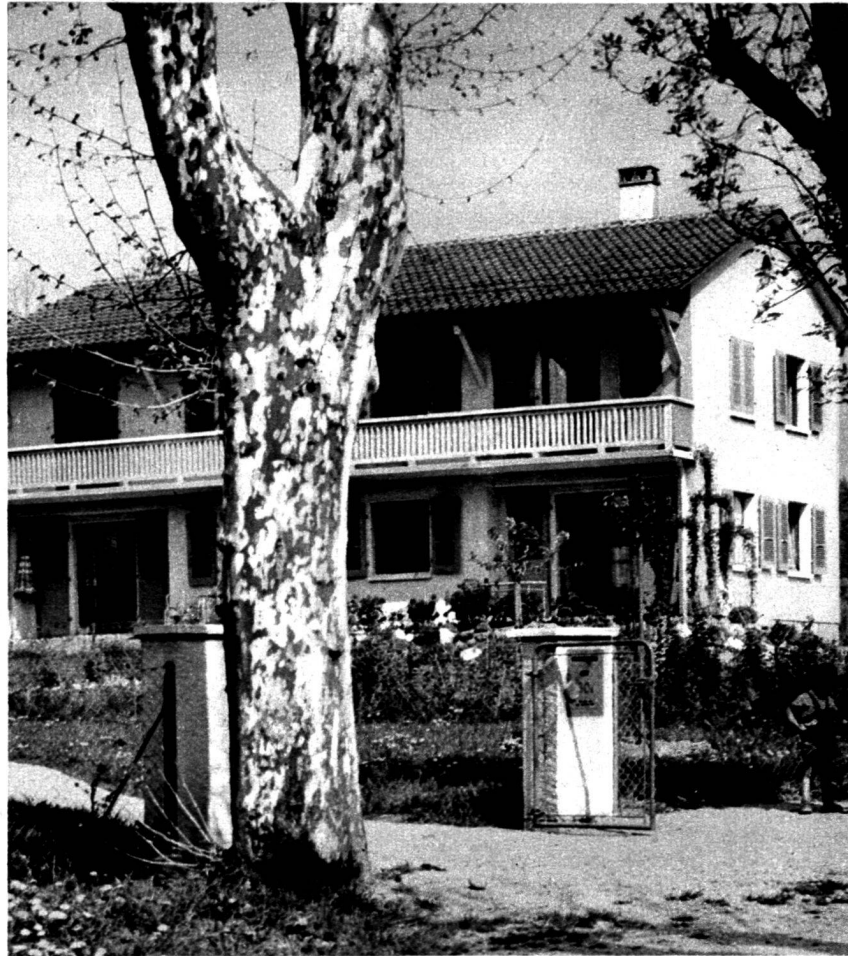
Vue générale. Gesamtansicht.



Maison familiale. Einfamilienhaus.



Vue générale. Gesamtansicht.



Maison familiale jumelle. Doppel-Einfamilienhaus.

LE « COIN DE TERRE »

par André Jaquet

Organisée en association, cette société, créée en 1932, dans le but de stabiliser les jardins familiaux et pour faciliter aux ménages à revenus modestes l'acquisition d'une parcelle de terrain et la construction d'une maison familiale, a acheté et mis à disposition de la population genevoise 420 000 m² de terrain,

dont ont été vendus pour construire 150 000 m²

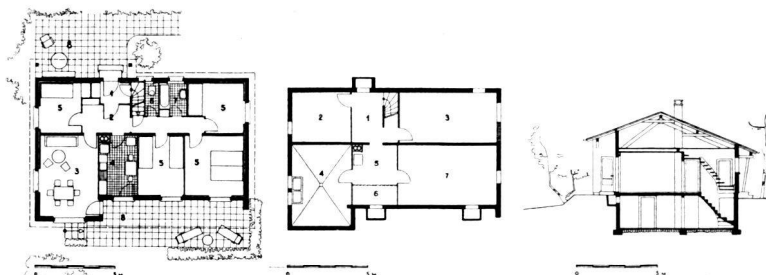
ont été organisés en jardins permanents 100 000 m²

et sont en voie d'aménagement actuellement 170 000 m²

Total 420 000 m²

Cent trente-huit maisons familiales ont été construites, leur financement a été assuré par les Compagnies d'assurance Helvetia-Vie, à Genève; Pax, à Bâle; La Suisse, à Lausanne, et par la Caisse Hypothécaire du canton de Genève.

Les terrains entièrement aménagés ont été vendus de 3 fr. à 15 fr. le mètre carré, selon leur emplacement et la date d'acquisition. L'augmentation du coût de la main-d'œuvre a considérablement influencé le prix de revient des terrains. Tandis qu'en 1936 on comptait que les adductions d'eau, de gaz, d'électricité, la construction d'égouts et des routes s'élevaient à environ 2 fr. par mètre carré, il faut compter aujourd'hui un minimum de 5 fr. par mètre carré lors-



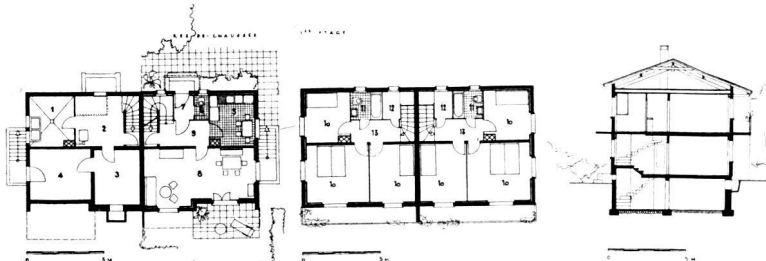
Groupe « La Forêt », route de Meyrin. Henri Leseemann, architecte. Maison familiale à rez-de-chaussée.

Rez-de-chaussée : 1. Tambour d'entrée ; 2. Hall ; 3. Chambre commune ; 4. Cuisine ; 5. Chambres ; 6. W.-C. ; 7. Bains ; 8. Terrasses.

Sous-sol : 1. Dégagement ; 2. Abri ; 3. Garage.

Groupe « La Forêt », route de Meyrin. Maisons familiales jumelles avec rez-de-chaussée et un étage de 4 et 5 pièces plus cuisine.

10. Chambres ; 11. Bains, W.-C. ; 12. Réduit ; 13. Vestibule.



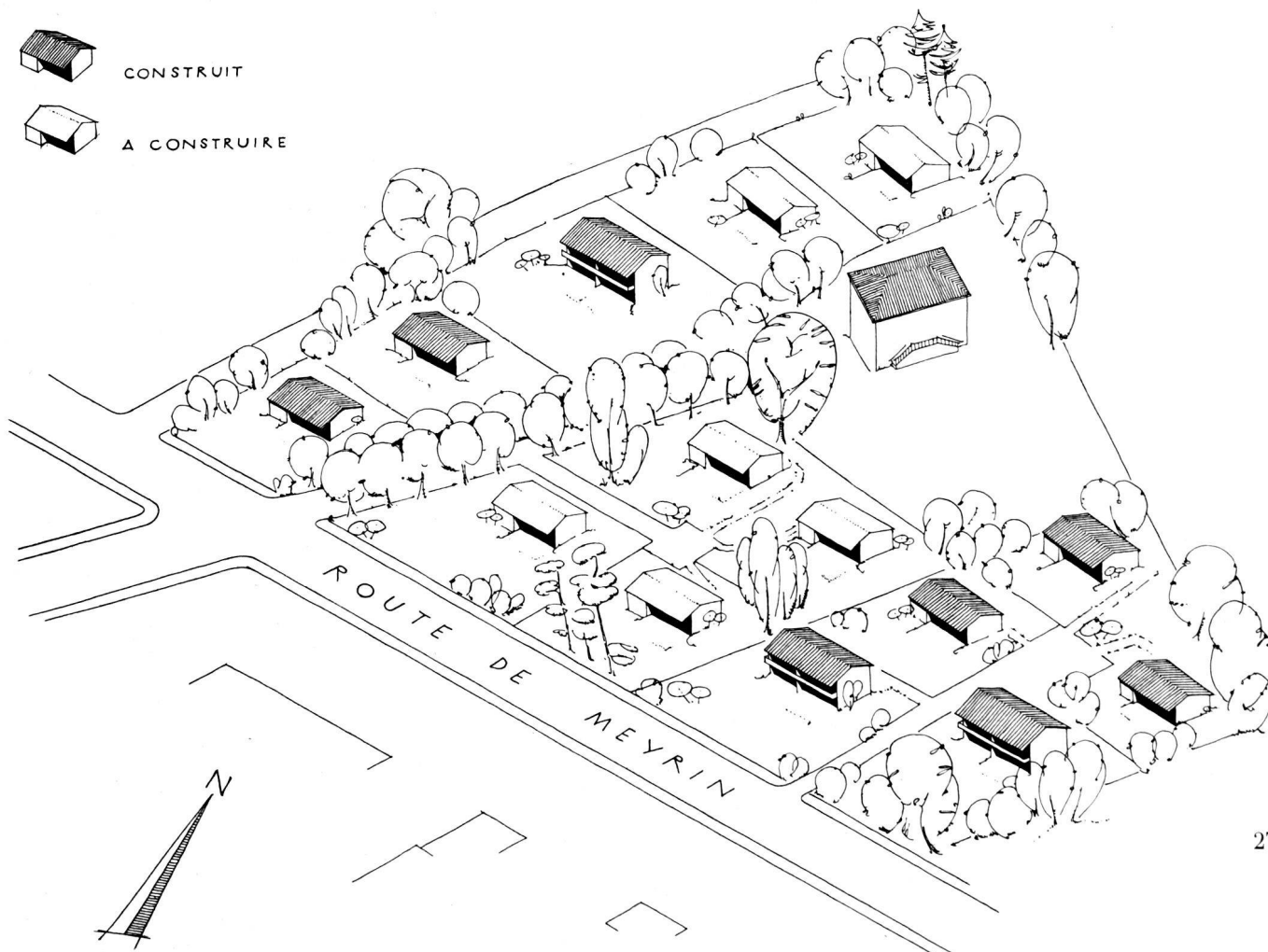
Groupe « La Forêt », route de Meyrin. Maisons familiales à rez-de-chaussée, de 5 pièces plus cuisine.

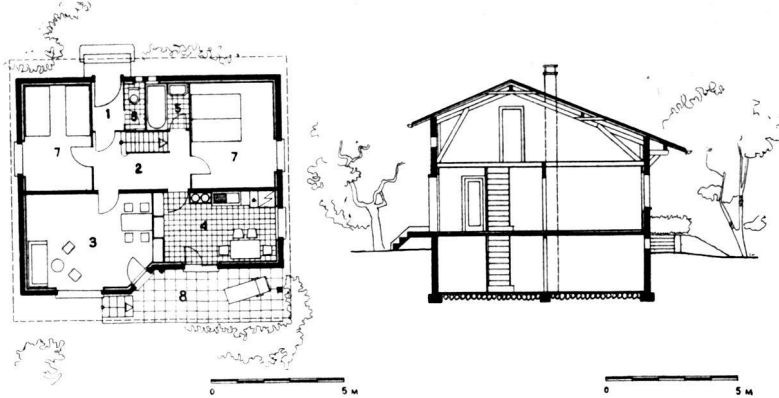


CONSTRUIT



A CONSTRUIRE





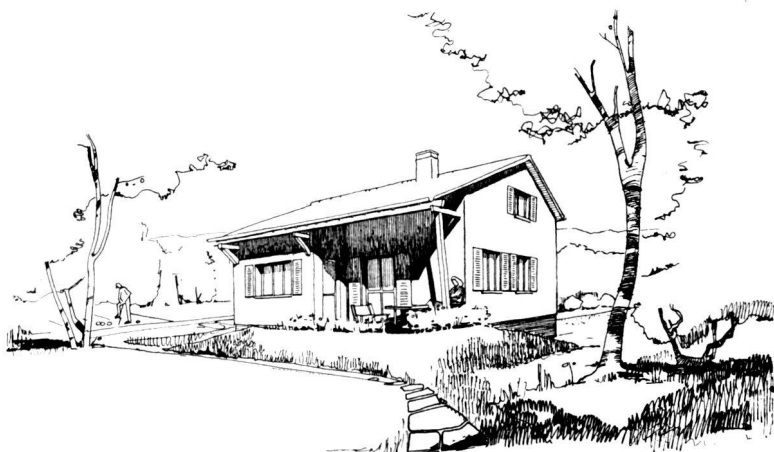
Rez-de-chaussée

Coupe

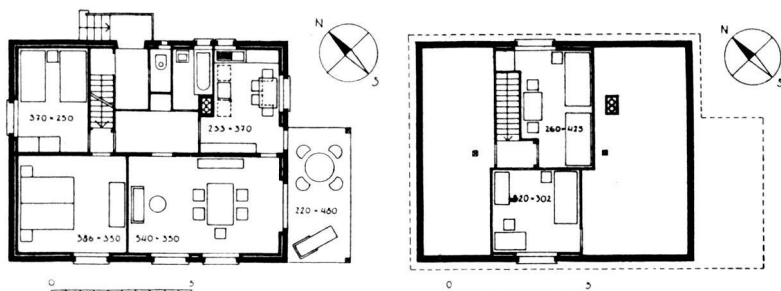
Sous-sol

Combles

Groupe du « Lignon », Arnold Hoechel, architecte et Henri Lesemann, architecte. Maison familiale avec rez-de-chaussée et combles habitables. 5 pièces plus cuisine. Rez : 1. Tambour d'entrée ; 2. Hall ; 3. Salle commune ; 4. Cuisine ; 5. Bains ; 6. W.-C. ; 7. Chambres ; 8. Terrasse. — Sous-sol : 1. Dégagement ; 2. Cave ; 3. Cave ; 4. Buanderie ; 5. Réduit (évent. garage) ; 6. Chauffage. — Combles : 1. Dégagement ; 2. Chambres ; 3. Greniers.



Groupe du « Lignon ». Vue d'une maison familiale.



Maison familiale de 4 pièces (6 pièces avec combles aménagés).
Maison familiale de 6 pièces. Plan des combles.



Groupe du « Lignon ». Vue d'ensemble.

que les parcelles ont une surface moyenne de 1000 m². Dans les deux derniers groupes dont les plans et les photographies figurent dans ces pages, les terrains se sont vendus 12 fr. à 15 fr. le mètre carré parce qu'ils sont aux abords immédiats de la ville.

Les premières maisons construites en 1935, avec tout le confort moderne, coûtaient pour six chambres et cuisine 19 000

à 20 000 fr. Une maison semblable, construite en 1948 au groupe du Bouchet a coûté 47 000 fr.

Le groupe du *Mervelet*, construit par M. Hoechel, architecte, sur un terrain absolument nu, a douze maisons dont quatre sont jumelles. Il abrite encore les bureaux de la société, construits au fond d'une vaste cour qui fait le bonheur des enfants. Les maisons de quatre chambres et cuisines coûteront de 54 000 à 58 000 fr., avec le terrain et les aménagements. Elles ont été subventionnées à raison de 8000 fr. et jusqu'à 10 500 fr. pour huit d'entre elles.

En règle générale, les propriétaires ont payé le terrain et il reste une hypothèque de 40 000 fr., dont les charges comprenant les intérêts, l'amortissement de 20 000 fr. en vingt ans et une assurance risque au décès de 5000 fr. s'élèvent à environ 180 fr. par mois.

Le groupe « *La Forêt* », construit en 1950 par M. Henri Lesemann, architecte, est encore en ville. Situé à quelque 200 m. de la rue de la Servette, dans une ancienne propriété de maître, il lui a été donné un caractère particulier qui correspond à son emplacement. Les maisons s'appellent déjà des villas. Les arbres séculaires ont été conservés dans toute la mesure du possible, de sorte que le passant qui n'est pas informé peut douter de la nouveauté de ce groupe.

Les prix de revient ont un peu souffert de cet effort, mais le financement assuré par l'appui des Syndicats évangéliques à de bonnes conditions, en a permis la réalisation en faveur de leurs membres.

L'Association genevoise du « Coin de Terre » a bâti jusqu'à maintenant 9 groupes et 138 maisons. Elle a acquis 170 000 m² de terrain en 1952, dont les travaux d'aménagement viennent de commencer ; ce sera le dixième groupe.

Ce terrain sera divisé en quatre zones, soit :

1. La zone d'habitation, qui comprendra 52 maisons familiales disposées autour d'un groupe de jardins, dans laquelle se trouvera également une école.

2. Sur le chemin qui conduit à la ville, un groupe commercial pour assurer le ravitaillement de la région.

3. En arrière de ces deux groupes, une zone de verdure avec terrain de jeux, d'une surface de 23 000 m² environ.

4. A l'arrière-plan, une zone destinée à l'industrie.

Les travaux qui viennent de débiter comprennent le réseau des égouts, prolongés jusqu'au Rhône, avec la fosse d'épuration, les adductions d'eau, du gaz, de l'électricité et du téléphone qui doivent être installés dans chaque parcelle. Les routes seront construites en béton, il n'y aura pratiquement aucune possibilité d'y faire plus tard de nouvelles installations.

Non compris l'aménagement des terrains de la zone industrielle qui ne peut se faire qu'en relation des fabriques qui viendront s'y installer, la dépense est devisée à 728 000 francs pour environ 140 000 m² qui restent à vendre après la création des chemins.

Si tous les terrains étaient vendus ensemble, ils pourraient l'être au prix de 5 fr. 50 le mètre carré. L'Association genevoise du « Coin de Terre » doit compter que la vente de ce groupe et sa construction dureront trois ans. Elle doit compter payer les intérêts du capital engagé et tous les abonnements des services publics qui n'auront pas été souscrits pendant ce temps. Cette charge représentera vraisemblablement une somme de plus de 100 000 fr., qu'elle doit ajouter à son prix de revient. Ils seront en conséquence vendus selon leur situation de 5 à 8 fr. le mètre carré.

Les constructions ont été confiées à MM. Hœchel et Lesemann, architectes, chacun d'eux construisant indépendamment la moitié du groupe.

Ces constructions comprendront, selon les besoins de la famille, trois, quatre ou cinq chambres et cuisines, salle de bain et W.C. séparés. Le coût de ces maisons n'est pas encore déterminé, mais on espère qu'en raison du nombre il ne dépassera pas 40 000 fr. Vingt de ces maisons seront mises en chantier dès que l'avancement des travaux d'aménagement le permettront et que le financement sera assuré. Les démarches entreprises laissent espérer que, moyennant paiement intégral du terrain, les charges du propriétaire pour les intérêts, amortissements, assurance et toutes cotisations ne dépasseront pas 180 fr. par mois.

Dans le canton de Vaud.

Débordant le canton de Genève, le « Coin de Terre » s'est installé à Lausanne et, de là, rayonne dans tout le pays.

A Lausanne, il a bâti 41 maisons ; à Vevey, 23 maisons ; à Yverdon, 19 maisons ; à Cossonay, 6 maisons avec des subventions.

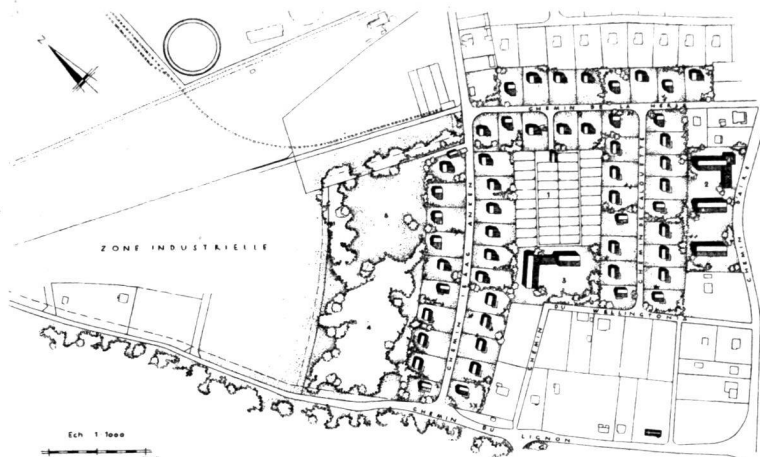
La construction continue dans trois communes, Yverdon, Vevey et La Tour-de-Peilz, où les municipalités ont pris des décisions intéressantes.

A Yverdon et à La Tour-de-Peilz, les communes vendent le terrain entièrement aménagé à des prix raisonnables : 5 à 6 fr. le mètre carré. Elles acceptent en paiement une hypothèque second rang au taux de 3 % l'an.

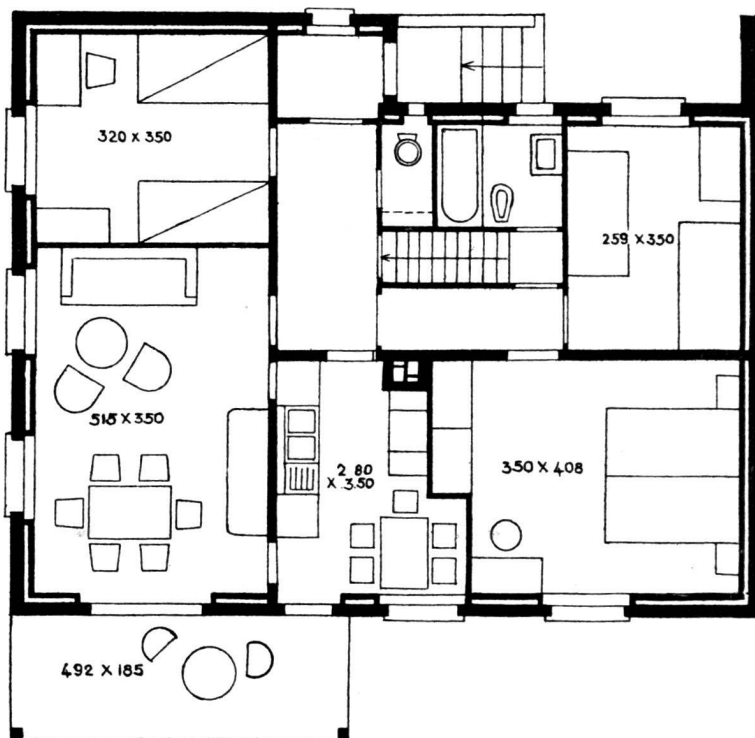
A Vevey, la Municipalité a établi le taux du second rang à 1,5 % sans exiger de gros amortissements.

Avec ces facilités, un nouveau groupe a été mis en route à Yverdon pour 22 maisons ; à Vevey avec 10 maisons et à La Tour-de-Peilz avec 8 maisons.

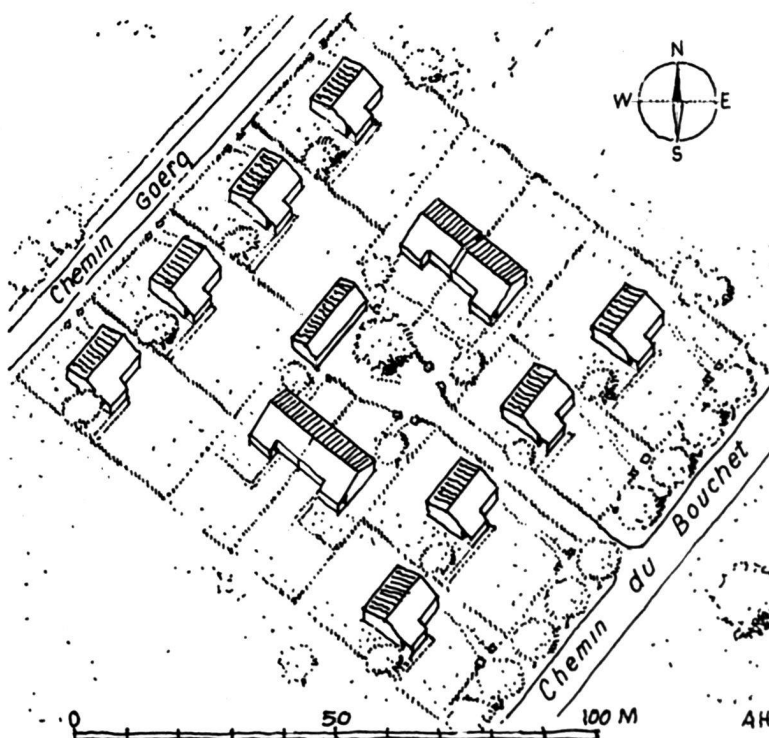
A. Jaquet.



Groupe du « Lignon ». Plan d'aménagement.



Groupe du « Mervelet ». Arnold Hœchel, architecte. Maison familiale de 5 pièces. Plan du rez-de-chaussée.



Groupe du « Mervelet ». Plan de situation.